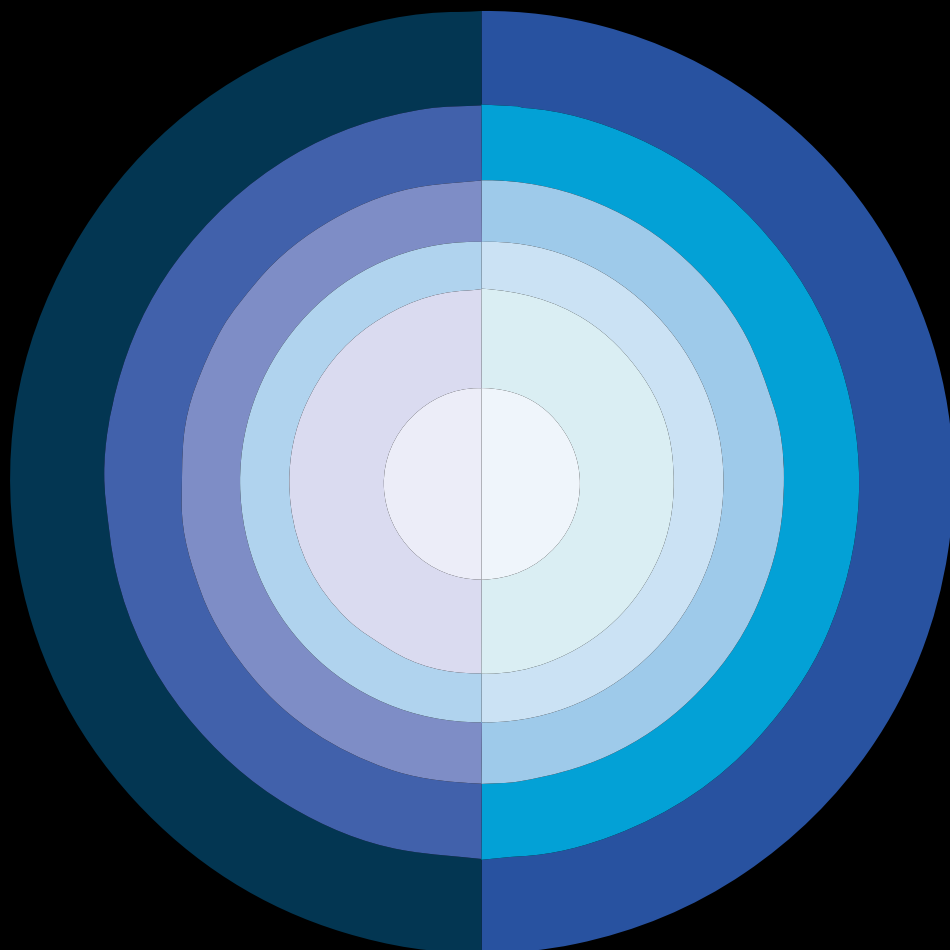


CONFIANCE NUMÉRIQUE, CYBERSÉCURITÉ :

TOUS CONCERNÉS !

CHALLENGE CAPTURE THE FLAG



Mars@Hack2

RÈGLEMENT

LE PRÉSENT RÈGLEMENT DÉFINIT LES CONDITIONS DE PARTICIPATION AU CHALLENGE "CAPTURE THE FLAG" ET LES RÈGLES D'UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIQUES MISES À DISPOSITION DES PARTICIPANTS LORS DE MARS@HACK 2 QUI SE DÉROULERA LE VENDREDI 17 AVRIL 2020 DE 8H00 À 19H00 AU PÔLE DU THÉÂTRE DE GASCOGNE À ST-PIERRE-DU-MONT.

1/ CONDITIONS D'INSCRIPTION

- 1•** L'inscription au challenge Capture The Flag, ci-après dénommé CTF, est ouverte à toute personne physique, majeure ou mineure avec autorisation de son représentant légal qui devra être présent à l'ouverture du CTF lors de la vérification des identités.
- 2•** La participation au CTF est gratuite et entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.
- 3•** Une préinscription doit en premier temps être réalisée via le site www.montdemarsan-agglo.fr. Des informations personnelles sont demandées (nom, prénom, date et lieu de naissance) pour permettre les vérifications de sécurité d'usage. Un mail de validation est adressé en retour dans les deux semaines suivant la demande d'inscription. L'organisation se réserve le droit de ne pas retenir une candidature pour le CTF.
- 4•** Le jour de l'événement, la présentation d'une pièce d'identité est nécessaire afin de pouvoir finaliser l'inscription.
- 5•** Des équipes d'une (1) à quatre (4) personnes seront constituées et regroupées par table. Un maximum de 60 joueurs pourra être accepté formant ainsi 12 équipes.
- 6•** Les inscriptions seront clôturées quinze jours avant l'événement ou dès que le nombre de 60 joueurs est atteint.

2/ CONDITIONS DE PARTICIPATION

1• Le but de la compétition

- > Résoudre les différents challenges proposés et découvrir les codes de victoire ou "flag" au format "MARS{.....}".
- > Valider ces flags afin d'obtenir des points. Un classement final sera établi à la fin des épreuves.

2• Il est interdit

- > D'attaquer la plateforme de compétition ou tout système qui n'est pas explicitement identifié comme cible ;
- > D'utiliser un système éventuellement compromis lors d'une épreuve pour toute autre action que celles prévues lors de la compétition ;
- > De partager les flags avec d'autres équipes ;
- > De partager, publier tout ou partie du contenu accédé lors de la compétition, des solutions ou modes opératoires ("write-up") sans autorisation explicite des organisateurs.

Tout manquement à ces règles pourra entraîner l'exclusion de la personne et/ou de son équipe.

3• AVERTISSEMENT DU JOUEUR

- > Un système de sécurité sera mis en place sur la plateforme de jeu. En plus, de permettre la démonstration du fonctionnement d'un SOC (Security Operations Center) de circonstance, il collectera l'ensemble des journaux du système et surveillera l'activité réseau.
- > Les fichiers journaux générés seront conservés à minima un an.
- > Afin de se conformer aux obligations légales d'imputabilité, un câble de type RJ45 et sa prise réseau associée seront attribués et pris en compte par chacun des joueurs ou leur représentant légal.
- > La participation au CTF implique la fourniture par le joueur d'un ordinateur personnel. Des câbles réseaux et multiprises électriques seront mis à disposition par l'organisateur.

3/ CLASSEMENT DES ÉQUIPES / ATTRIBUTIONS DES PRIX

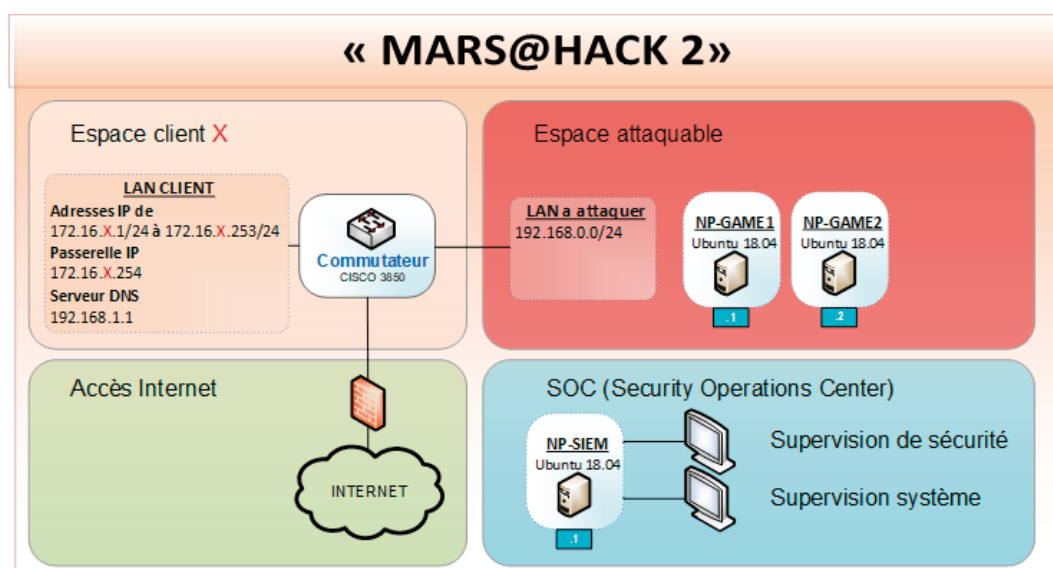
> Les points seront attribués par épreuve en fonction de leur complexité. Le classement sera actualisé en temps réel sur la plateforme de jeu.

> Le classement sera arrêté à 18h30 par l'organisation.

4/ ACCÈS À L'INTERNET

Pour les participants le désirant, un accès à Internet sera mis à disposition sur le réseau hébergeant les serveurs à attaquer. Cet accès devra être réservé à la consultation de sites ou au téléchargement de fichiers dans le respect des lois en vigueur. L'équipe organisatrice de l'événement va collecter les traces des actions effectuées sur Internet dans le respect de la vie privée des utilisateurs.

Vue réseau simplifiée décrivant aux participants le réseau IP attaquable (192.168.0.0/24)



5/ ENGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ

> Emplacement réseau attribué : PRISE

> Réseau IP associé à cette prise réseau : 172.16. 0/24

Je soussigné (Nom, Prénom) avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepter sans conditions.

Je m'engage à ne pas effectuer d'actions illicites depuis l'accès Internet mis à ma disposition.

Fait à Saint-Pierre-du-Mont, le/...../.....